



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LES MASKOUTAINS

Convocation à une séance extraordinaire : Adoption du budget et du plan triennal d'immobilisations

Monsieur le maire, mesdames les conseillères, messieurs les conseillers :

Avis spécial vous est par les présentes donné par la soussignée, Lorry Herbeuval, directrice générale et greffière-trésorière qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est convoquée pour être tenue le 5 décembre 2022, à 19 heures, à la salle du conseil sise au 390 rue Principale, Saint-Bernard-de-Michaudville, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du budget
4. Dépôt at adoption du plan triennal d'immobilisations
5. Période de questions
6. Levée de la séance

Le 28 novembre 2022

Lorry Herbeuval
Directrice générale et greffière-trésorière